



Mutation suite à problèmes financiers

Par **ffriioo_old**, le **06/08/2007** à **17:58**

bonjour, je suis fonctionnaire de la fonction territoriale avec statut régisseur car j'encaisse les entrées de la piscine de ma ville.

Ayant depuis quelques temps de graves soucis financiers je suis actuellement fiché à la banque de France et interdit bancaire. De ce fait, la perception demande à la municipalité de me changer de poste. Est-ce légal ? Quels sont mes éventuels recours ? merci d'avance